



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Format DIN A1 à l'échelle 1:2500

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200
m



- Parcelle concernée par un droit de préemption
- PSZAE - ZAE projetée
- Parcelle cadastrale / bâtiment
- Limite de la commune

PLAN DIRECTEUR SECTORIEL
«ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES»
Annexe 5 - terrains ou ensembles de terrains regroupés auxquels s'applique le droit de préemption
44. Niederanven/Schuttrange
Commune de Niederanven
Extrait A1

